

du désir de sauvegarder certains droits acquis par Lausanne est né le Bureau International de Pédagogie Sportive, le B.I.P.S. Ce n'est pas ici le lieu de résumer son œuvre. Le Rapport terminal qui sera présenté à la Municipalité lausannoise en dressera prochainement le bilan.

Par là, en vérité, cette quatrième décennie olympique (1924 - 1934) appartient encore quelque peu à celui qui vous parle — et aussi par le fait qu'il avait pris ses responsabilités personnelles en faisant attribuer non seulement à Paris, sa ville natale, les Jeux de 1924 mais bien des années d'avance — contrairement d'ailleurs à une coutume prudente et justifiée — ceux de 1928 et de 1932 aux villes d'Amsterdam et de Los Angeles. Pour des motifs divers, où le calcul et le sentiment croisaient leurs méandres, l'olympiade hollandaise et l'Olympiade californienne lui tenaient à cœur... Cette décennie a vu paraître, d'autre part, sous forme de Mémoires, l'histoire des Jeux Olympiques modernes, rédigée par qui seul en avait la possibilité, possédant en plus des archives officielles soigneusement collationnées dès le premier jour (en un temps où pourtant la dactylographe ne régnait pas sur l'univers) des archives particulières riches en informations non connues du public.. Elle a encore vu s'ouvrir le Musée olympique, puis tout récemment s'esquisser une tentative d'enseignement dont le principe pénétrera peut-être d'effluves nouvelles tous ces «cours supérieurs» si souvent simplistes et d'aspect naïvement scientifique, dans le programme restreint desquels on prétend enfermer la formation des maîtres ès-éducation physique.

Elle a abouti enfin à ces admirables fêtes helléniques dont Athènes et le Peloponnèse viennent d'être le théâtre et qui se sont terminées au pied du monument érigé à Olympie par l'hommage touchant des petits scolaires de la région, venus sous la conduite de leurs instituteurs, déposer sur le marbre nouveau l'antique rameau d'olivier. Parmi eux, y avait-il peut-être quelque futur Corœbos...

L'athlète moderne, voilà celui dont, en terminant, je dois honorer la silhouette car c'est sa fête aussi, son jour de renaissance dominé par la haute figure de l'athlète antique, son ancêtre.

Que n'a-t-on dit contre lui !... Je continue à le tenir pour un grand calomnié et à rendre les parents, les maîtres, les politiciens, la presse et les dirigeants de fédérations responsables de ses chutes, non sans admirer que celles-ci ne soient pas plus nombreuses encore.

Je continue de même à penser que le contact de l'athlétisme féminin lui est mauvais et que cet athlétisme devrait être exclu du programme olympique — que les Olympiades ont été rétablies pour la glorification rare et solennelle de l'athlète individuel et que les sports d'équipes n'y sont pas à leur place sinon en tournois annexes ne se tenant pas dans l'«altis» (pour me servir de la distinction antique) c'est-à-dire ayant lieu en dehors de l'enceinte sacrée.

Je continue à juger excellente la constitution du C.I.O., basée sur le principe que j'appellerai de la «délégation retournée», ce qui signifie que le mandat part de l'Idée pour susciter les disciples et non de la foule des adhérents désunis pour créer l'Idée : principe qui pourrait être appliqué en beaucoup de domaines et renfermerait sinon le salut de la Société actuelle du

moins une forte atténuation à ses maux — tout comme le principe d'intermittence apporterait à ses finances déplorables le seul allègement certain.

Vous le voyez, ma parole septuagénnaire demeure imprégnée d'impénitence finale... Mais alors, qu'on ne dise plus à tous venants que mon œuvre a dévié et que je me chagrine et m'alarme de ces prétendues déviations.

Il y a à cette heure quarante ans que le Rétablissement des Jeux Olympiques fut solennellement proclamé à la Sorbonne. Leur destin a répondu complètement à mon travail et à mon vouloir. Je le constate sans orgueil, par simple besoin de rétablir la Vérité que l'ignorance ou le calcul ont travestie.

Ne soyons pas du reste toujours portés à l'injustice envers notre temps ; respectons-le davantage.

En 1919, lors de la célébration; dont je parlais tout à l'heure, je disais dans ma réponse à M. le président Gustave Ador : «Les temps sont encore difficiles : l'aurore qui pointe est celle des lendemains de tempête, mais vers midi le ciel s'éclaircira et les épis vermeils chargeront à nouveau les bras des moissonneurs.»

Il n'est pas midi, Messieurs. Les journées de l'histoire sont longues. Soyons patients et restons confiants.

—:§:—

## 7. — Le Sport et l'Olympisme dans la République d'Haïti

Au mois d'avril 1934, de grandes fêtes sportives ont commémoré à Port-au-Prince le XXX<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de l'Union Sportive Haïtienne, née des premières associations sportives qui, dès 1898, avaient introduit le sport en Haïti, l'Association Haïtienne des Sports Athlétiques, à Port-au-Prince, le Club Athlétique Cayen aux Cayes, le Stade Haïtien du Champ-de-Mars et le Club Sportif de Port-de-Paix. Ce XXX<sup>me</sup> anniversaire était en même temps celui de la création des terrains sportifs qui, agrandis, forment aujourd'hui le Stade Dessalines. S'étendant de la mer au cirque de collines, dans un site grandiose, le Stade Dessalines groupe des champs d'aviation, de polo, de courses hippiques, de baseball, de golf, d'un côté, et de l'autre, des terrains de football, de basketball, de volleyball, d'athlétisme, de tennis et de tir. L'Union des Sociétés Sportives Haïtiennes, à laquelle se rattachent les fédérations haïtiennes de football, d'athlétisme, de ballon à la main, de tennis et de tir dispose encore d'autres terrains sportifs au Parc Leconte. Son Président d'Honneur et Grand Protecteur est S. Ex. Monsieur Stenio Vincent, Président de la République, et son Président Monsieur André Chevallier, le grand animateur du sport haïtien. Mr. André Chevallier, jeune étudiant à Paris au moment du rétablissement des Jeux, fut conquis d'emblée à l'idéal olympique, dont il se fit le propagateur à son retour à Haïti. Il préside actuellement le Comité Olympique Haïtien.

Sous son impulsion, le sport haïtien a pris un développement réjouissant, dans un véritable esprit d'amateurisme, et de nombreuses rencontres internationales

sont organisées avec des équipes de la Jamaïque, de Cuba et de St. Domingue. La jeunesse féminine, groupée au Club Academia, pratique différents sports et joua récemment en volley-ball contre l'équipe de St. Domingue.

Haïti participa avec succès aux Jeux de la VIII<sup>me</sup> Olympiade, Paris 1924, où son équipe de tir figura deux fois au Tableau d'Honneur, avec deux troisièmes prix, sur 19 nations concurrentes, et aux Jeux de la IX<sup>me</sup> Olympiade, Amsterdam 1928, où Sylvio Cator, se classa deuxième au saut en longueur.

Haïti se prépare à prendre part aux Jeux de la XI<sup>me</sup> Olympiade.

## 8. — **3<sup>mes</sup> Jeux de l'Amérique Centrale**

A la suite du désastre cause au Salvador par la tornade de juin dernier, le Gouvernement du Salvador et le Comité Olympique Salvadorien, qui s'étaient assurés au préalable de l'accord des pays intéressés, ont demandé au C.I.O., par l'intermédiaire de M. P. J. de Matheu, membre du Comité pour l'Amérique Centrale, de renvoyer la célébration des 3<sup>èmes</sup> Jeux au mois de mars 1935.

Cet ajournement a été approuvé et les 3<sup>èmes</sup> Jeux de l'Amérique Centrale auront lieu à San Salvador du 16 mars au 5 avril 1935.

